



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Cambodge

Question au Gouvernement n° 1534

Texte de la question

CAMBODGE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Le Guen, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Marie Le Guen. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères. Monsieur le ministre, vous avez suivi de près la situation au Cambodge, pays avec lequel nous avons des liens particuliers d'affection, au nom de la francophonie, mais aussi des drames qui s'y sont produits, notamment l'affreuse dictature des Khmers rouges dont ce pays se relève aujourd'hui péniblement.

Monsieur le ministre, des élections se sont tenues au mois de juillet dernier dans des conditions qui n'étaient pas totalement satisfaisantes – c'est le moins que l'on puisse dire – et malgré tout l'opposition, vous le savez, a obtenu des résultats très importants.

Depuis quelques semaines, c'est maintenant le mouvement social qui relaie la contestation démocratique. Les ouvriers des usines de textile manifestent pour obtenir d'autres conditions de travail et de salaires. Ils ont fait face à une répression sanglante qui a fait plusieurs morts et des dizaines de blessés.

Les *leaders* de l'opposition et, tout particulièrement, M. Sam Rainsy, député à l'Assemblée nationale du Cambodge et, par ailleurs, citoyen français, sont aujourd'hui traduits en justice pour avoir prôné la non-violence et dénoncé les violences policières.

Évidemment, je tiens à condamner très fermement l'utilisation brutale et disproportionnée de la force, qui compromet les chances d'une sortie de crise constructive et apaisée.

Alors, monsieur le ministre, pouvez-vous tout d'abord nous donner votre sentiment sur ce processus électoral mené il y a quelques mois et, ensuite, nous indiquer quelles dispositions le Gouvernement français entend prendre pour renforcer le camp de la démocratie et du progrès social au Cambodge ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, vous avez très bien défini la situation, de même que la position des autorités françaises.

Des élections ont eu lieu au mois de juillet avec une participation très importante. C'est le parti du Premier ministre qui l'a emporté, mais de peu. À la suite de ces événements, une série de troubles s'est produite. Il ne nous appartient évidemment pas de nous substituer au processus électoral mais nous avons appelé à la seule

bonne solution, nous semble-t-il, c'est-à-dire à une négociation, qui ne remplacera pas le processus démocratique mais favorisera la stabilité d'un pays qui en a bien besoin.

S'agissant des responsables de l'opposition, la position du Gouvernement français rejoint exactement la vôtre. Hier, ils ont été entendus par le procureur de la Cour de Phnom Penh et je dois dire, au nom du Gouvernement de la République et, j'en suis sûr, en votre nom à tous, que le Gouvernement français est extrêmement attentif aux décisions qui seront prises. Nous pensons qu'il n'y a pas d'autre solution que la prise en compte des mécanismes démocratiques. Nous ne saurions soutenir tout ce qui irait dans le sens d'un affrontement, en particulier, de la part du régime.

Je me résume : nous sommes aux côtés du peuple cambodgien compte tenu de toute une série de raisons que vous avez très bien rappelées dans votre question : nous sommes liés par la culture, l'histoire et bien des engagements communs. Nous ne laisserons pas tomber le peuple cambodgien et nous appelons à une négociation pour apaiser un climat beaucoup trop tendu. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. Patrice Martin-Lalande. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Le Guen](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1534

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 janvier 2014](#)